

PUBLICATION LE 07 juin 2019

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :  
BOAMP

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**COMMUNE DE LA VALETTE DU VAR**

M. Le Maire

Place Général de Gaulle

83160 La Valette du Var

Tél : 04 94 61 90 25 - Fax : 04 94 61 90 66



**W** Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;  
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

<b>Objet</b>	<b>Maîtrise d'Oeuvre pour la Restauration de l'intérieur de L'Eglise St Jean &amp; de sa Porte Latine</b>
Référence	MAPA2019-07
<b>Type de marché</b>	Services
<b>Mode</b>	Procédure adaptée
<b>Durée</b>	3 mois
<b>DESCRIPTION</b>	<p>La présente consultation concerne un marché de maîtrise d'oeuvre pour les travaux de restauration intérieure de l'église Saint Jean sise Avenue du Char Verdun à La Valette du Var, ainsi que de sa de sa porte latine inscrite aux monuments historiques.</p> <p>Ces travaux s'inscrivent, dans le cadre de la conservation et la mise en valeur du patrimoine historique de la ville ils comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- La restauration de la porte Latine inscrite aux monuments historiques</li><li>- La restauration des vitraux</li><li>- Restauration des sols</li><li>- Le nettoyage des parements du chœur de l'église</li><li>- La mise en lumière intérieure et extérieure de l'église</li><li>- La création d'anges en pierre</li><li>- Mise en conformité électrique.</li></ul> <p>L'enveloppe financière affectée aux travaux de restauration est de 300 000 TTC € H.T.</p> <p>Le candidat devra répondre aux compétences dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Restauration (constat de l'état de l'existant)</li><li>- Economie de la Construction</li><li>- Stabilité des structures</li></ul>
<b>Forme</b>	Les variantes sont refusées
Conditions relatives au contrat	
<b>Financement</b>	Cette dépense est imputée sur : - Le budget communal de la ville de la Valette-du-Var

Le paiement se fera par virement au moyen d'un mandat administratif.  
Le délai global de paiement est fixé à 30 jours.  
Les prestations, objet du marché, seront rémunérés dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique, après « service fait ».

### **Forme juridique**

En vertu de des articles R.2142-19, R.2142-20-2° et R.2142.23 du décret 2018-1075 du 03 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la Commande Publique, un même prestataire ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché.

En vertu des articles R.2142-21 et R.2142-24-2° du décret 2018-1075 du 03 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la Commande Publique, il est interdit aux candidats de présenter pour le marché ou certains de ses lots, plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements
- En qualité de membres de plusieurs groupements.

Dans le cas où le groupement présenté serait autre que sous forme de groupement solidaire, le groupement sera contraint d'assurer cette transformation lorsque le marché lui sera attribué.

### **Conditions de participation**

#### **Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

### **Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

- 60 % : Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique
- 40 % : Prix

Tous les éléments constituant le critère "Valeur Techniques de l'offre" seront détaillés dans un mémoire technique qui figurera obligatoirement

dans les offres remises par les prestataires.

- Le critère " Valeur Technique de l'offre "au vu du mémoire que devra joindre le candidat (notation sur 20 points et pondéré à 60 %) :

- Pour le critère «Prix au vu de l'acte d'engagement . » (notation sur 20 pondéré à 40 %) :

La note du critère prix sera calculée selon la formule suivante :

$20 \times (\text{Prix le moins onéreux} / \text{Prix analysé})$  pondéré à 40 %

Tout rabais ou remise de toute nature qui n'est pas expressément autorisé par le présent règlement ne sera pas pris en compte.

La note finale sera obtenue de la manière suivante :

NOTE FINALE sur 20 = Note pondérée du Critère n°1 + Note Pondérée du Critère n°2

## Renseignements

### **Correspondre avec l'Acheteur administratifs et techniques**

Mairie de La Valette-du-Var

Pôle Ressources - Commande Publique

Place Général de Gaulle

83160 La Valette-du-Var

Tél : 04 94 61 90 25

[marches.publics@lavellette83.fr](mailto:marches.publics@lavellette83.fr)

## Documents

- **Règlement de consultation**
- **Dossier de Consultation des Entreprises**

## Offres

Remise des offres le **28/06/19 à 16h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **180 jours** , à compter de la date limite de réception des offres.

## Dépôt

- **Déposer un Pli dématérialisé**

## Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Le titulaire veillera à présenter à toutes les étapes et missions de ce projet, à la validation de l'architecte des bâtiments de France et les services de la DRAC, le projet validé par la Ville de La Valette du Var. Les travaux préconisés devront respecter les savoir-faire traditionnels et les matériaux correspondants, afin de maintenir le caractère de ce bâtiment.

## Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Toulon

5 rue Racine

BP 40510 83041 Toulon Cedex 9

Tél : 04 94 42 79 30 - Fax : 04 94 42 79 89

[greffe.ta-toulon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulon@juradm.fr)

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

En cas de litige, le droit français est seul applicable et le tribunal administratif de Toulon est seul compétent.

Tous les documents (correspondances, factures...) doivent être rédigés en langue française.

Le tribunal territorialement compétent est :

Tribunal Administratif de Toulon

5 rue Racine - BP 40510 - 83041 TOULON CEDEX 9

Tél : 04 94 42 79 30 -Télécopie : 04 94 42 79 89 -Courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Adresse internet(U.R.L) : <http://toulon.tribunal-administratif.fr>

Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à :

Tribunal Administratif de Toulon

5 rue Racine - BP 40510 - 83041 TOULON CEDEX 9

Tél : 04 94 42 79 30 - Télécopie : 04 94 42 79 89 - Courriel : [greffe.ta-toulon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulon@juradm.fr)

Adresse internet(U.R.L) : <http://toulon.tribunal-administratif.fr>

Envoi le 07/06/19 à la publication